

ETAT-CIVIL

1 trimestre 2005

NAISSANCE

Bryan, Nicolas, Thierry, Franck DESMOULINS

6 rue Sagnier Le 09/02/2005

Magalie, Océane, Coralie PAYEL

6 bis rue de Noyon Le 25/03/2005

DECES

Maurice GUILLAUME

6 rue de la Poste

Le 28/12/2004

Association Paroissiale1^{er} trimestre 2005 dans le secteurMesses tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons-sur-Matz.

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 9 h 30
2/3 Avril	Vignemont	Cuvilly
9/10 Avril	Conchy-les-Pots	Villers/Coudun
16/17 Avril	Orvillers/Sorel	Braisne
23/24 Avril	Mareuil-la-Motte	Antheuil/Porte
30 Avril/ 1 ^{er} Mai	Coudun	Marqueglise
5 Mai	Ascension	Mortemer
7/8 Mai	Biermont	Gournay/Aronde
14/15 Mai	PENTECÔTE	10 H 30 Cuvilly
21/22 Mai	Orvillers/Sorel	Monchy-Humières
28/29 Mai	Boulogne la grasse	Margny/Matz
4/5 Juin	Coudun	Ricquebourg
11/12 Juin	Neufvy/Aronde	Giraumont
18/19 Juin	Conchy-les-Pots	Villers/Coudun
25/26 Juin	Belloy	Maroeuil la Motte

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures

jeudi de 14 à 18 heures

samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :**Fermée le Lundi**Du mardi au Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.Samedi : de 9^H30 à 11^H30,**Répertoire téléphonique :**

La Mairie : 03.44.85.01.24

L'École : 03.44.85.08.69

Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63

La Poste : 03.44.85.01.28

Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04

Médecins : 03.44.85.01.11

Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 06.88.18.92.64

PUILLE J-P : 03.44.85.06.88

TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

ENCOMBRANTS: 1er Jeudi du Mois**Horaires de la bibliothèque intercommunale :**

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)

mercredi de 14 à 16 heures

samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.**Comité de lecture :**

Dominique BENARD

Patrick KUSZPA

Yves LEMAIRE

Jean Marc MORISOT

Gilbert HARANG

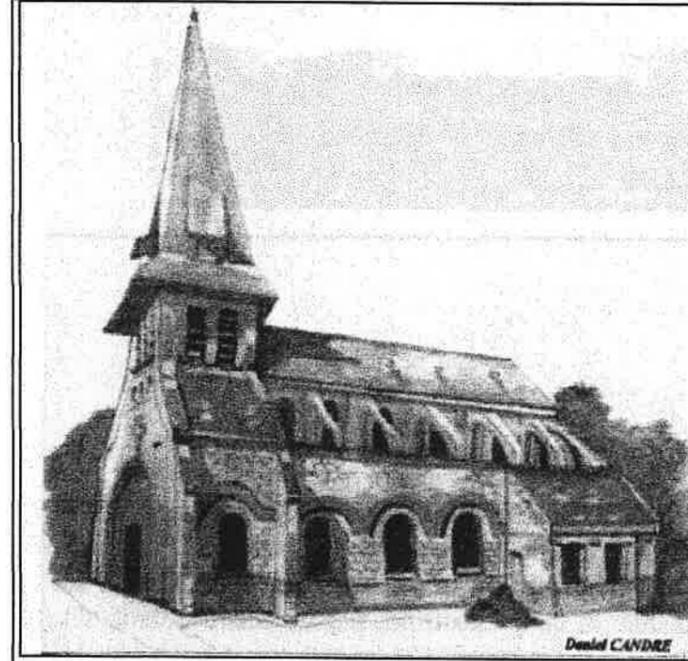
Dominique BENARD

Mise en page :**Responsable de la publication :** Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 Juin 2005 pour qu'ils paraissent dans le numéro 48

Le Conchylien**Mars 2005****Bulletin Municipal du 31 Mars 2005****Sommaire****Lettre du maire**

Lettre du Maire	1
Recensement militaire	1
Info Comité des fêtes	2
Lettre du Maire (suite)	3
8 Mai 2005	3
Sens civique	3
Info Pays des Sources	4
Location salle Polyvalente	4
Info Football Conchy/Boulogne	5
Info Assoc. Parents d'Élèves	6
Réunion du C.M. du 21/01/05	7
Réunion du C.M. du 25/02/05	8
Réunion du C.M. du 11/03/05	9
Réunion du C.M. du 25/03/05	10
Réunion du C.M. du 25/03/05 (suite)	11
Info Club des Gens Libres	11
Info Amical des Sapeurs Pompiers	11
État Civil	12
Association Paroissiale	12
Memento :	12
Bibliothèque intercommunale	12

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2005 (Janvier à Mars), devront se présenter en mairie **à partir du 1^{er} Mars 2005**, les français et les français nés en juillet, Août, Septembre 1989.

Avec la mise en place progressive de la réglementation sur l'assainissement, à partir du premier janvier 2006, les assainissements autonomes seront contrôlés.

Ces contrôles seront à la charge de l'usager

L'assainissement aura un coût, quel que soit le choix fait par la collectivité. Le temps où le rejet des eaux usées au gré de nos volontés ou possibilités est bien révolu.

Le 11 mars dernier, le C.M. a pris en compte toutes les contraintes posées par l'assainissement autonome : sols peu ou pas filtrants sur l'ensemble de la commune, suppression des dérogations pour les puits d'infiltrations sur l'ensemble de la commune, (ce qui obligerait à créer un réseau pluvial pour recueillir les eaux épurées qui ne pourraient entrer infiltrées sur la parcelle) parcelles trop exiguës pour une installation autonome. Il y a de nombreux autres inconvénients à l'installation autonome, comme les restrictions d'usage d'une partie de la propriété, (stationnement et plantations interdits sur les épandages), destruction de plantations de terrasses pour implanter un nouvel épandage ou réhabiliter une ancienne installation.

L'inconvénient majeur de l'assainissement collectif est essentiellement son coût. Les études complémentaires ont permis de démontrer la faisabilité du projet; Quant au financement il dépend du montant des subventions qu'il sera possible d'obtenir, des taux et de la durée des emprunts.

.../...

suite page 3

Infos Comité



Après avoir terminé l'année 2004 par une Saint Sylvestre mémorable ; nous avons repris nos activités d'animations le dimanche 6 mars par le traditionnel carnaval. Celui-ci a été quelque peu boudé. A cause du froid, pas de défilé dans le village. Dommage, vu les moyens d'animations mis en place. La soixantaine de personnes présentes ont dégusté les crêpes à grands renforts de confettis, à la salle polyvalente.

Samedi 12 mars - Repas dansant.

Excellente soirée où 190 personnes étaient présentes. Outre le couscous apprécié de tous, l'animation confiée à l'orchestre « Véronique et Patrick » a été à la hauteur de leur réputation – Très bonne note à cette soirée conviviale.

Dimanche 27 mars

Les cloches sont passées vers 11h00 sur notre village. Les enfants domiciliés dans la commune âgés de 0 à 11 ans ont pu participer à cette chasse aux œufs, place de l'Église.

Dimanche 8 mai

Monument et vin d'honneur offert par la municipalité.

Samedi 21 mai

Concours intercommunal - Bibliothèque

ouvert aux enfants nés en 2000-2001/1998/1999/1996-1997/1994-1995/1990-1993/

Idée retenue cette année « BECASSINE » pour les 4-9 ans et « JULES VERNE » pour les 10-15 ans. Inscriptions le 7 mai matin à la salle polyvalente (modalités du concours seront distribuées par courrier).

DATE A RETENIR ⇒ 25 JUIN – SAINT JEAN

Au plaisir de se retrouver.

Pour le Comité
Jean GRELIN

3 Vote du FDL (4 taxes)

Afin de compenser l'augmentation des dépenses de fonctionnement de 92 742 € à 96 998.53 €, le conseil municipal décide d'augmenter les 4 taxes.

	TAUX 2004	TAUX 2005
Taxe d'habitation	7.16 %	7.66 % (+7%)
Taxe fonc.(bâti)	13.80%	14.63% (+6%)
Taxe Fonc.(non bâti)	36.66%	37.40 % (+2%)
Taxe Professionnelle	6.64%	6.78 % (+2%)

Questions diverses :

Monsieur le Maire propose de changer la numérotation des habitations de la rue de Flandre à partir de chez M. et Mme JAVANAUD Francis, le conseil municipal opte pour la numérotation métrique, et demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès des diverses services pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le contrat pour les locations de la salle polyvalente, ce que le C.M. accepte.

A compter du 1er avril 2005, le bail du logement de la poste est consenti à M. et Mme Weppe, et celui du bureau est renouvelé.

L'indemnité représentative de logement instituteurs pour l'année 2005 sera augmenté de 1.8 % (taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix).

Conformément aux demandes faites lors du dernier conseil, Monsieur le Maire présente les propositions de deux cabinets pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire.

CLUB DES GENS LIBRES



Après un message traditionnel, c'est autour de fleurs, d'un gâteau illuminé, et d'une jolie carte paraphée par tous, que les adhérents du Club ont fêté les 90 printemps de Lucienne OFFRET dans un contexte très amical.

Après lui avoir souhaité un très heureux anniversaire et encore quelques années d'une meilleure santé possible, les Adhérents ont levé le verre pour fêter cet événement.

La Présidente

L. HARANG

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

En présence de M. LEMAIRE Yves, Maire.

L'amicale a tenu son assemblée générale le 20/03/2005, à 11 h dans le local du C.P.I. place du Docteur GARRET à CONCHY-LES-POTS.

Les comptes de l'exercice présentés, par M. Philippe PUILLE trésorier, sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Ensuite il est procédé au renouvellement du bureau..

Sont élus

TASSART Joël	PRESIDENT
PUILLE Jean-Philippe	TRESORIER
DUPONT David	SECRETAIRE

Lors de cette assemblée nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau recrue.

M. LEBLANC Philippe

PUILLE Jean-Philippe

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil cinq , le 25 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents : Y. LEMAIRE – E. BEAUCAMPS – J.P. PUILLE – P.QUILLET - M. BAILLON – P. KUSZPA - Y. DEWIDHEM – J. GRELIN – G. MAROUZE
Absents : G.CLEUET- J. GEORGE – O. MASSOULLE
Représentés : J. HARLAY- M.C. PINSSON

Monsieur Éric BEAUCAMPS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1. **COMPTE ADMINISTRATIF 2004**

Après ouverture de la séance, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2004 de la commune, dont les résultats sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = 165 390,58 € RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 233 966,38 €
 Soit un excédent de fonctionnement de : **+ 68 575,80 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT = 343 748,75 € RECETTES D'INVESTISSEMENT = 225 539,83 €
 Soit un déficit d'investissement de **- 118 208,92 €**

Résultat de l'exécution :

ANNEE 2003	ANNEE 2004	RESULTAT
EXCEDENT Fonctionnement 190.271,49€	EXCEDENT de Fonctionnement 68.575,80 €	+ 258847,29 €
DEFICIT INVESTISSEMENT - 27 368,53 €	DEFICIT INVESTISSEMENT - 118 208,92 €	- 145 577,45 €
RESULTAT GLOBAL		+ 113 269,84 €

Le compte administratif de l'année 2004 est voté à l'unanimité des membres présents.

2 - **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2005**

FONCTIONNEMENT DEPENSES		344 406,49 €	FONCTIONNEMENT RECETTES		344. 406,49 €
011- Charges à caractère général	85.455,00 €		70 -Produits des services	2.692,00 €	
012- Charges de Personnel	67.475,00 €		73- Impôts	101.000,00 €	
22- Dépenses. Imprévues	21.706,84 €		74- Dotations	117.244,65 €	
65- Autres charges de gest.cour	123.714,00 €		013-Atténuation de charges	8.500,00 €	
66- Charges financières	1.055,65 €		76- Produits Except.	1.700,00 €	
023-Virement à la sect.d'invest	45.000,00 €		023-Virement sect.inv	113.269,84 €	
INVESTISSEMENT DEPENSES :		208.602,88 €	INVESTISSEMENTS RECETTES		208.602,88 €
Remboursement d'emprunts	4802,79€		Virement de la sect. de fonctionnement	45.000,00 €	
Immob.en cours(travaux)	57.000€		Excédent de capital de fonctionnement	145.577,45 €	
Dépenses imprévues	1222,64€		Subvention	18.025,43 €	
Solde d'inv.reporté	145 577,45 €				

A l'unanimité des membres présents, le budget primitif de l'année 2005 est adopté.

...Suite de la 1^{ère} page

Compte tenu des données actuelles, le coût de l'assainissement serait de 3,5 euros le mètre cube. Le conseil municipal s'est prononcé à une large majorité sur l'assainissement collectif avec pour objectif que le prix de l'eau ne dépasse pas 6 euros le mètre cube.

Pour tenir cet engagement il est nécessaire que la commune dispose de bonnes réserves financières de manière à faire participer le budget communal à cet important projet.

A la rentrée scolaire 2005 nous avons scolarisé dans le S.I.R.P. 10 enfants de plus que l'année dernière et si cela démontre la vitalité et le rajeunissement du village, le coût de 450 euros par enfant fait apparaître un besoin supplémentaire de 4500 euros sur notre budget.

La fin du contrat emploi jeune de Melle M. C. RAMOS et le remplacement par un emploi aide par la région nous coûtera 4400 euros

Les hausses du fuel, des cotisations au S.D.I.S, et des charges en général ont amené le conseil municipal à augmenter le taux d'imposition de 5% en moyenne sur les quatre taxes afin de dégager une recette supplémentaire de 4500 euros ce qui est loin de compenser les surplus de dépenses

Yves LEMAIRE

8 MAI 2005

Comme le veut la tradition, et pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour préserver nos libertés, vous êtes cordialement invités à venir participer à la cérémonie qui aura lieu au Monument aux Morts le 8 Mai 2005 à 11 h 30 .

Cette cérémonie sera présidée par Monsieur le Maire.

Au programme lecture du discours de Monsieur le Ministre des A.C.. appel des Morts, dépôts de Gerbes.

Cette Cérémonie se terminera par un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Ensuite pour ceux qui le souhaiteront l'Association A.P.G de 39/45- A.F.N.vous invite à venir partager leur repas annuel qui aura lieu à la salle polyvalente vers 13 heures

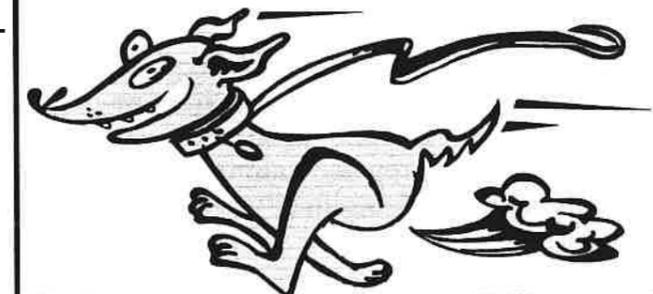
Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à

Monsieur CLEVY Jacques
Tel. 0344850315

SENS CIVIQUE

Si les propriétaires doivent veiller à ne pas laisser divaguer leurs animaux et renverser les poubelles, il incombe aux habitants de déposer leurs ordures ménagères dans des contenants suffisamment solides pour résister aux animaux en infraction, mais aussi aux conditions météorologique (vent, pluie)

Même si le conseil municipal a opté pour l'assainissement collectif, le rejet des eaux usées sur la voie publique reste prohibé. Respectez l'environnement, respectez vos voisins !!!



INFO DU PAYS DES SOURCES.

Dans le cadre du programme d'intérêt général mis en place sur le secteur du Pays des Sources dont notre Commune fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2003 et jusqu'au 31 décembre 2005, deux permanences d'informations ont lieu sur le territoire:

- le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 10 h 30 à 12 à la Mairie de Ressons-sur-Matz.
- le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois 10 h 30 à 12 h à la Mairie de Lassigny.

Cette opération a deux buts principaux:

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite
(par exemple remplacer la baignoire par une douche, installer le chauffage central.
- lutter contre le logement insalubre ou indécent.
mise aux normes sanitaires d'un logement occupé ou vacant, création d'un assainissement...)

Des subventions majorées par la communauté de communes sont donc mises en place afin de vous aider à réaliser ces travaux. Elles peuvent aller de 10 à 70 % du montant des travaux H.T.

Afin de vous permettre d'obtenir des informations sur les aides dont vous pouvez bénéficier une permanence itinérante est réalisée sur le territoire des 47 communes, elle remplacera la permanence de Lassigny.

Un programme a été établi jusque fin mai 2005 afin de tester cette démarche. Ainsi une permanence se déroulera dans différentes communes du Pays des Sources permettant de regrouper plusieurs communes voisines.

Celle-ci s'arrêtera dans la commune de Lataule.**Le vendredi 13 mai 2005 de 10 h 30 à 12 h à la mairie:**

ou sont regroupées les communes de: BELLOY, BIERMONT, BOULOGNE-LA-GRASSE, CONCHY-LES-POTS, HAINVILLERS, MORTEMER, ORVILLERS-SOREL.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous au 03 44 85 09 27 ou venir sur place lors de la permanence.

Ou contacter le:

CAL PACT Habitat et Développement
3 place Saint-Antoine
60200 COMPIEGNE

Nous vous rappelons qu'une permanence fixe a lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à la mairie de Ressons-sur-Matz

LOCATION SALLE POLYVALENTE.

Les réservations se feront en Mairie les jours d'ouvertures.

Conditions obligatoires à remplir pour avoir droit à la location:

Être habitant ou contribuable à CONCHY-LES-POTS, (possibilité de se faire parrainer par un Conchylien résident), signer le contrat de location et déposer un chèque de caution de soixante Euros.

La réservation ne sera effective qu'après avoir satisfait à ces conditions.

A la remise des clefs il sera exigé une attestation d'assurance garantissant tous les risques encourus du fait de cette location;(incendie, vol, responsabilité civile).+ un chèque de caution représentant trois fois le prix de location.

Toute annulation moins d'un mois avant la date d'utilisation, ne sera pas remboursée.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil cinq, le 11 Mars 2005 à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LE-MAIRE Yves, Maire.

Étaient présents : Y. LEMAIRE – E. BEAUCAMPS – J.P. PUILLE - P. QUILLET
– Y. DEWIDEHEM – P. KUSZPA - M. BAILLON . J. GRELIN --
– Mmes J. HARLAY – M.C. PINSSON - O.MASSOULLE .

Représenté (M. MAROUZÉ G.), représenté par M.GRELIN J.

Absents : Guy CLEUET, Jacky GEORGE

Secrétaire de séance : Mme PINSSON

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1-ASSAINISSEMENT

Madame BOULAY de la C.C.P.S. a abordé les points suivants concernant les critères de faisabilité de l'assainissement collectif ou non collectif, à savoir :

1)ASPECT TECHNIQUE

Difficulté, voir impossibilité de réaliser un assainissement autonome. Obligation de créer un réseau pluvial.

2) ASPECT FINANCIER

Collectif : 2.2 millions € Non collectif : 1.8 millions €

Après un large débat, Monsieur le Maire demande au conseil de procéder au vote sur le choix d'assainissement : à savoir :

10 voix pour

1 voix contre

1 abstention

Le choix est donc porté sur le mode d'assainissement collectif.

3) QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil municipal décide de répondre favorablement à la demande de Monsieur Jabot, d'implanter un panneau de sens interdit avec mention (sauf riverains), rue de l'Église à hauteur de l'entrée de la propriété de M.Poupée.

AVIS POUR LES AMATEURS DE COURSE CYCLISTE

Le tour de Picardie passera à CONCHY-LES-POTS LE Samedi 14/05/2005 entre 14 h 58 et 15 h 11
ROYE/MATZ-CONCHY-LES-POTS –BOULOGNE-LA-GRASSE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil cinq , le 25 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents : Y. LEMAIRE - E. BEAUCAMPS - J.P. PUILLE - P.QUILLET - G.CLEUET - P. KUSZPA- M BAILLON - Y. DEWIDHEM - J. GEORGE - J. GRELIN - Mmes J. HARLAY - O. MASSOULLE .

Absente: M.C PINSSON

Représentés : par M. J. GRELIN (G. MAROUZE)

Monsieur Éric BEAUCAMPS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1 : COMMISSION DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC.

Le conseil municipal procède à l'élection de la commission de délégation du service public ; à savoir :

Membres Titulaires : M. Jean Grelin - M. Michel Baillon - M. Patrick Kuszpa

Membres suppléants : Mme Jeannine Harlay - M. Guy Cleuet M. Éric Beaucamps

2 ; RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ DE L'EAU (année 2004)

a) Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau de la commune est de qualité suffisante

b) La commune distribue l'eau à 245 abonnés (+ 1.24 % par rapport à 2003)

c) En 2003 les abonnés ont consommé 30.373 m3 soit une moyennes de 157 litres par habitant/jour.

d) Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé (soit en moyenne 1.79 €/m3) + 14.65% par rapport à 2003, sur cmontant 67% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 25% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 8 %.

3 TABLEAU DE LA VOIRIE

Le classement des chemins est en cours.

4 ASSAINISSEMENT

Les membres du conseil ont décidé la mise en enquête publique de sa décision de zonage d'assainissement.

Les coûts d'élaboration du dossier de zonage d'assainissement sont de l'ordre de (486 € HT) et réunions de concertation (554 € HT).

Les membres du conseil municipal sollicitent l'agence de l'eau seine Normandie, et le conseil général de l'Oise pour une subvention.

5 QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a pris contact avec Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne, afin de le sensibiliser sur la sécurité routière pour les usagers de la RN 17 au niveau des intersections.

- Le conseil municipal accepte que l'association (le souvenir français) rénove le monument aux morts pour un montant de 1000 € et prenne à sa charge également l'entretien de 4 tombes au cimetière communal de soldats morts pour la France .

FOOTBALL

Le FC Conchy-Boulogne poursuit sa montée avec une série de cinq matchs sans défaite. Notre équipe étant la seule à avoir accroché Fitz James, 1^{er} du groupe, après un 4-4 arraché à la dernière seconde. Lors de ce match l'équipe a fait preuve de solidarité et de combativité, tout ce dont un club a besoin pour durer et se développer.

L'entraîneur, J-P Hecquet, souhaite maintenir les résultats jusqu'à la fin de la saison afin d'obtenir une place en milieu de tableau, qui serait encourageante pour la saison prochaine.

Le club espère accueillir encore de nouveaux joueurs dans le but de créer une deuxième équipe, mais celle-ci ne sera engagée en championnat que si le nombre de 40 licenciés est atteint.

Lors des dernières rencontres à domicile, les joueurs, ont remarqué la présence de nombreux supporters et tiennent à les remercier pour leurs encouragements soutenus.

Nous profitons de cette parution pour rappeler qu'il ne se passe pas une semaine sans que des chiens viennent éventrer des sacs poubelle aux abords du terrain de football. Nous demandons aux propriétaires de ces animaux de faire le nécessaire pour que les installations sportives de la commune ne se transforment pas en décharge.

PROCHAINS MATCHS A DOMICILE

10 Avril contre Erquinvillers

1^{er} Mai contre Ansaouvillers

et le dernier match de championnat pour notre équipe le

22 Mai contre La Neuville Roy

Le président
V. Garçon

SAMEDI 30 AVRIL 2005

A 19H00

SALLE DES FETES DE CANNY-SUR-MATZ REPAS SAVOYARD DANSANT

MENU ADULTE 15 €

1 APERITIF
TARTIFLETTE OU GRATIN DAUPHINOIS
CHARCUTERIE
SALADE
DESSERT

MENU ENFANT 5 €

1 BOISSON
JAMBON ET GRATIN DAUPHINOIS
GLACE

(OFFERT POUR LES ENFANTS DU GROUPEMENT DE MOINS DE 11 ANS)

RESERVATION APRES 18H30 AVANT LE 23 AVRIL 2005 IMPERATIF

REGLEMENT A LA RESERVATION (ENCAISSEMENT LE 03/05/05)

Mme RAMOND MARYSE 03.44.85.22.67

Mme RICHARD BEATRICE 03.44.85.80.71

L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER EN CAS DE RESERVATIONS INSUFFISANTES

(Organisé par l'Association des parents d'élèves)

SAMEDI 04 JUIN 2005

A PARTIR DE 15H00

PLACE DES FETES A CONCHY-LES-POTS

KERMESSE

STANDS - JEUX PICARDS

TOMBOLA

BUVETTE - GLACES

VENEZ NOMBREUX

(Organisé par l'Association des parents d'élèves)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil cinq, le 21 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents : Y. LEMAIRE - E. BEAUCAMPS - J.P. PUILLE - P. QUILLET - Y. DEWIDHEM - M. BAILLON - P. KUSZPA J. - GRELIN - G. MAROUZE - J. HARLAY - O. MASSOULLE.

Représenté : par M. PUILLE Jean Philippe Jacky GEORGE

Absents : M.C. PINSSON, M. Guy CLEUET

Monsieur Éric BEAUCAMPS est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1-Vœux du MAIRE

Monsieur le Maire présente ses vœux au conseil municipal pour l'année 2005, puis dresse un bilan de l'année précédente concernant les travaux (de rénovation de l'éclairage public- 1^{ère} tranche du réseau en eau potable, -étude sur l'assainissement).

2 - TRAVAUX 2005 (Mairie)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis des entreprises pour la mise en conformité et la rénovation de la salle de la mairie et des bureaux, dont le montant total s'élève à 18.704,81 € HT.

Après accord du conseil, monsieur le Maire propose de demander la participation financière de l'état au titre de la DGE 2005.

2-CENTRE DE LOISIRS 2005

Pour l'année 2005, la commune reconduit la subvention pour les centres de loisirs ; à savoir :

4/13 ans : 20 € par semaine/enfant
4/6 ans : 24 € par trimestre/enfant
13/17 ans : 5.50 € par jour/enfant

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire propose de revoir le contrat d'utilisation de la salle des fêtes.
- Monsieur le Maire propose de re numéroter la rue de Flandre (à partir du N° 134 et au delà.